

immédiat de Chezzetcook-ouest, situé dans la partie est du comté de Halifax.

C'est un port où il y a beaucoup de vaisseaux qui sont employés à faire le cabotage et la pêche, et si nous ne faisons rien pour empêcher l'accumulation du sable, nous courrons grand risque que le port se ne bouche et ne devienne inutile. J'espère que le ministre a pris ma demande en considération, et qu'il nous accordera ce montant dans les estimations supplémentaires.

Sir HECTOR LANGEVIN : Nous avons étudié cette question dans le ministère. Quoique je ne puisse dire encore à l'honorable député ce que nous ferons, il peut être convaincu que nous ne perdrons pas cette question de vue.

M. JONES (Halifax) : Je n'ai pas la prétention de croire, pour un instant, que tout ce que je pourrais dire ajouterait de la force à la demande de mon savant collègue ; mais je me lève pour rappeler au ministre que le gouvernement dont je faisais partie, a entrepris des travaux qui ont été discontinués par le gouvernement actuel. Je crois que l'on a fait beaucoup de travaux de creusement dans le port, et comme c'est un port qui mérite l'attention du gouvernement, j'espère qu'il ne l'oubliera pas, surtout après les recommandations de mon collègue. J'aimerais que le ministre nous dise si on a accordé des contrats pour tous les crédits qui ont été votés, l'année dernière, pour des travaux à Barrington, Chéticamp, Rivière de l'Est et à sept ou huit autres endroits. Si ces contrats ont été accordés, les travaux se font-ils, et pense-t-on que les crédits votés à la dernière session seront suffisants pour les compléter ?

Sir HECTOR LANGEVIN : Je suis sous l'impression que la raison pour laquelle de nouveaux crédits ne sont pas accordés cette année, c'est parce que les travaux sont à se faire, ou ont été complétés.

Ports et rivières, Ile du Prince-Edouard. \$3,200

M. PERRY : J'aimerais savoir où en sont rendus les travaux dans le port de Cascumpec. Je vois dans le rapport de l'auditeur général de l'année dernière, qu'il y a une grande différence dans les prix payés aux hommes. Je vois que l'on a payé \$3 par jour pour un plongeur pendant 89½ jours, tandis qu'on n'a payé que \$2.25 par jour à un autre plongeur pour 61½ jours d'ouvrage. Je ne sais pas pourquoi on a payé 75 centins de plus par jour à l'un de ces hommes, si ce n'est peut-être parce que l'un est Irlandais et ami du gouvernement, tandis que l'autre ne l'est pas. Je connais ces deux hommes depuis 25 ou 30 ans, et celui qui a reçu moins que l'autre est aussi compétent que l'autre. Je vois que l'on a dépensé \$3,000, l'année dernière, pour miner le roc dans le port de Cascumpec. On laissait tomber les morceaux de roc dans le chenal, et il en est résulté qu'un vaisseau a touché le fond, dans le port, et qu'il est venu bien près de périr. Je ne vois pas pourquoi on dépense-rait de l'argent à faire miner le roc, si on laisse tomber les morceaux de pierre dans le chenal, car on se trouve par là même à réduire la profondeur de l'eau ; et l'été dernier, il n'y avait pas plus de dix pieds d'eau là où il y en avait auparavant quinze pieds. Il est très à propos de dépenser de l'argent dans le port, mais il faut qu'il soit dépensé d'une manière intelligente.

Quant au plongeur à qui l'on a payé \$2.25 par jour, je crois qu'on l'a fait venir de l'État du Maine

M. KENNY.

en lui promettant des gages élevés, mais lorsqu'il est parti, il a reçu 75 centins de moins que l'autre. Il n'y a pas de doute qu'il était un pauvre homme, et qu'il ne pouvait lutter contre le gouvernement. J'aimerais que le ministre nous expliquât pourquoi cet homme a reçu 75 centins de moins que l'autre plongeur, et pourquoi l'on a été d'une négligence aussi grossière, à Cascumpec, l'été dernier, en laissant tomber dans l'eau, pour obstruer le chenal, la pierre que l'on minait.

M. WELSH : Depuis que je siège en cette chambre, j'ai toujours demandé que l'on entretint d'une manière convenable les quais de l'Ile du Prince-Edouard, mais cela a été sans effet. Je remarque qu'il y a \$6,000 de moins que l'année dernière dans les estimations. Je vois qu'on n'accorde aucun crédit pour le creusement du port de Pinette ou de Wood Island. Avant la confédération, le gouvernement local avait dépensé une somme considérable en cet endroit et, par la suite, le gouvernement fédéral a aussi dépensé une certaine somme pour compléter le brise-lames, mais ces travaux n'ont jamais été terminés, et le port n'a jamais été creusé. Il n'y a pas de chemin sur le brise-lames, mais le gouvernement a bien eu soin d'y mettre un gardien pour percevoir les droits de quaiage, quoiqu'il soit impossible pour les gens d'aller sur ce quai avec un cheval ou une voiture pour prendre le frêt. Ce quai est dans un très mauvais état.

L'année dernière, je me suis servi d'un langage sévère vis-à-vis du ministre de la marine au sujet de ces quais. A l'ouverture de la présente session, j'ai demandé la production du rapport de l'ingénieur.

L'année dernière, le ministre des travaux publics a déclaré que l'on ferait faire un relevé du port de Pinette et de Wood Island, avant que la glace fut partie ; mais cela n'a pas été fait, et comme question de fait, jamais le gouvernement n'a tenu ses promesses au sujet de ces quais.

Dans le cours de l'été, l'on a fait un levé de ces ports, et j'ai obtenu un ordre de la chambre demandant la production du rapport de l'ingénieur, mais jusqu'à présent, je n'ai encore rien vu. Un jeune employé du ministère aurait pu compléter le rapport dans l'espace d'une demi-heure, mais on dirait qu'il y a une détermination de la part du ministre de travailler contre les intérêts du peuple et de se soustraire à ses devoirs. Je suis allé dans son ministère une ou deux fois, et je n'ai pu savoir si je suis allé dans un asile d'aliénés ou dans un musée. Il y avait là de vieux fossiles et d'autres choses dont je ne parlerai pas par respect pour l'honorable ministre.

Je ne sais pas si l'on mettra des crédits dans les estimations supplémentaires pour compléter ces travaux. En examinant le rapport de l'auditeur général, je trouve les items suivants, sous le titre "Rivière Vernon" : "Lignes de sondage (2), \$2.56 ; balance, \$8.60 ; revolver (2), \$40 ; cartouches, \$3.10 ; réparations à une armoire, \$5." Voilà comment on répare nos quais. Lorsque je demande que l'on répare nos quais, on me présente deux revolvers. Qu'est-ce que cela veut dire ? L'honorable ministre voudrait-il nous donner des explications, car les gens de l'Ile aimeraient savoir quels rapports ont ces revolvers avec leurs quais. Je dois dire que je n'ai aucune confiance dans le ministre des travaux publics. Lorsque je suis venu en chambre pour la première fois, j'eus une entrevue